



ASSOCIATION VAUDOISE  
DES GRAVIERS ET DÉCHETS

**Assemblée Générale de l'AVGD  
(par voie électronique)  
Mardi 15 juin 2021 à 10h00**

---

Présidence : M. Jean Malcotti

Vice-président : M. Antoine Maillard

Ont participé : 23 membres selon la liste disponible auprès du secrétariat

Sont excusés : aucun

Secrétaire remplaçant : M. Nicolas Walter

---

**Ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2020
2. Rapport d'activité
  - 2.1. Rapport du Président
  - 2.2. Comptes 2020, présentation, rapport des vérificateurs et adoption
3. Budget 2021, présentation et adoption ;
  - 3.1 Fixation des cotisations annuelles
  - 3.2 Adoption du budget 2021
4. Mutations
  - 4.1 nouvelle adhésion
5. Divers et propositions individuelles

**Secrétariat**

Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

**Adresse postale**

Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

Cette année encore et en raison des normes sanitaires en vigueur, l'assemblée générale a été faite par circulation des documents et le vote sur les divers points statutaires a été réalisé par voie électronique. Selon l'article 7 des statuts de l'AVGD, chaque membre de l'association dispose d'une voix pour l'exercice du droit de vote.

Les documents ont été transmis à tous les membres le 21 mai 2021. Un délai pour les remarques et propositions individuelles a été fixé au 31 mai 2021. Aucune remarque n'étant parvenue au secrétariat dans les délais fixés, seuls les points mis à l'ordre du jour par le comité ont été soumis au vote électronique de l'assemblée. Ce vote électronique a été ouvert entre le mardi 8 juin 2021 à 10h00 et le lundi 14 juin 2021 à 10h00.

Le Président **Jean Malcotti** ouvre la séance de dépouillement des votes par le Comité de l'AVGD le mardi 15 juin 2021 à 10h00.

Un résumé des résultats est annexé au présent PV.

## **1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2020**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2020 a été transmis par courriel le 21 mai 2021.

Aucun commentaire n'est apporté.

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2020 est adopté à l'unanimité (23 oui).

## **2. Rapport d'activité**

### **2.1. Rapport du Président**

*Mesdames, Messieurs,  
Chers membres de l'AGVD,*

*Voilà plus d'une année que nous vivons sous le régime Covid. Cette situation que nous subissons tous, a, je ne vous apprend rien, mis un coup de frein sérieux à l'économie. Les espoirs de réouverture que nous avons vécus l'automne passé ont été malheureusement vite balayés par la deuxième vague. Mais même si les mesures prises par le gouvernement sont parfois discutables, notre pays, sa population et notre économie ne s'en sortent pas trop mal. La critique est facile mais l'art est difficile.*

*Heureusement le printemps est porteur d'espoir et de renouveau. Les données liées à la pandémie tendent dans la bonne direction et à coup de petits pas prudents, nous avançons lentement vers une situation plus normale. Les dernières décisions prises par le Conseil fédéral vont dans le sens du célèbre « aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire ». Il est réjouissant que des dates et une stratégie soient annoncées et j'ose espérer que ces prévisions se révéleront exactes.*

*Dans notre activité, le télétravail n'est pas vraiment de mise et nos activités ont pu continuer plus ou moins normalement. Si nous avons été touchés, d'autres corps de métier l'ont été nettement plus et ce n'est réjouissant pour personne.*

**Secrétariat**  
Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

**Adresse postale**  
Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

*En effet malgré les aides, malgré les mesures prises tant par la confédération que par les cantons, l'économie réelle s'est contractée et cela a un impact touchant l'entier des entreprises et de la population ; notre corporation ne fait pas exception.*

*Aussi, il est indispensable de pouvoir se défendre, de montrer l'importance de nos activités pour le soutien de l'économie cantonale, le maintien et le développement de l'infrastructure publique et notre participation primordiale dans l'industrie de la construction.*

*Nous devons aussi nous faire connaître en tant qu'acteurs tout aussi – voir même plus - conscients de la nature et de l'environnement que nombre d'écologistes. Notre association est en cela indispensable et il est regrettable que certains de nos collègues s'imaginent que la création d'une autre entité soit favorable à la défense de nos intérêts communs.*

*La difficulté pour notre métier et nos activités d'être compris par une large population est compréhensible. Nos camions, nos infrastructures, les modifications (temporaires) que nous faisons subir à l'environnement sont largement visibles et il est facile de les pointer du doigt et de les considérer comme nuisibles. Nous ne l'avons que trop bien vu avec l'occupation du Mormont par les « zadistes ».*

*Si pour certains vivre dans une ruine et quelques tentes durant un hiver est possible, le 99.9 pourcents de la population préfère être entourée de murs solides, d'avoir un toit étanche au-dessus de la tête et d'être chauffés. Tant que cela sera le cas, nous serons un maillon indispensable à la construction de notre société.*

*Ces points nous avons eu l'occasion de défendre en 2020 auprès des Conseillères d'Etat C. Luisier et B. Métraux ainsi que devant diverses ONG.*

*En prenant les choses dans un ordre chronologique, nous avons rencontré Mme B. Métraux, Cheffe du département de l'environnement et de la sécurité, le 26 juin 2020. A cette occasion nous lui avons fait part de nos craintes sur la situation des dépôts de matériaux de type B ainsi que nos remarques concernant les méthodes de calcul et des procédures dans le cadre des surfaces d'assèchement. Si elle a pris bonne note du risque de manque de dépôts, elle n'a pas amené de solutions et de réponses réellement enthousiasmantes sur le calcul des SDA. Nous avons poursuivi notre travail en lui transmettant par écrit nos diverses remarques en particulier celles liées à la comptabilisation des SDA. Ce changement de comptabilisation grâce à la proposition de la DGE a permis d'avoir une meilleure vision du des SDA pouvant être remise en culture dans les projets années et ont permis que 3 exploitants puissent reprendre la procédure de leur projet qui avait été gelé.*

*Lors de la réunion avec Madame C. Luisier, Cheffe du département des institutions et du territoire, qui a eu lieu le 27 août 2020, nous sommes revenus sur les questions primordiales de calcul des procédures dans les surfaces d'assèchement (SDA) en regard des réserves cantonales pour les déchets A et B ainsi que pour l'extraction de minéraux. Il semble clair que la Cheffe du Département n'autorisera pas l'ouverture de plus de procédures que ne le permet la planification des SDA, et ce quand bien même nous savons que nombre de ces projets n'aboutiront pas.*

*Toutefois, une petite ouverture semble poindre avec la réalisation d'une analyse entre la DGE et la DGTL portant sur les planifications projetées et les retours en SDA des décharges et gravières. Celle-ci devrait permettre, au moment de la validation de la liste des projets prioritaires par le Conseil d'Etat, une entrée en matière conditionnelle sur de nouvelles emprises sur les SDA.*

**Secrétariat**

Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

**Adresse postale**

Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

*Pour ce qui est de l'implantation d'activités de traitement de déchets dans des zones d'activités, la Cheffe de Département – au vu du délai de 5 ans avant la finalisation du nouveau plan cantonal qui devrait intégrer cette problématique – a proposé de se mettre à disposition pour faciliter les discussions avec la CODEV et les régions. Finalement, si elle comprend nos préoccupations liées à la difficulté de faire accepter un nouveau projet de gravière ou de décharge A ou B, elle met la priorité sur les décharges de type D et E. Son soutien pour des projets d'importance cantonale nous reste acquis mais il est à craindre que celui-ci arrive un peu tard.*

*La réunion avec diverses ONG de défense de l'environnement a eu lieu en septembre sur le site de Sergey. Nous avons présenté aux participants le fonctionnement de notre industrie, ses défis pour l'avenir et son importance stratégique. Les questions ont été nombreuses et les échanges cordiaux. Il faudra continuer sur cette voie et affiner notre stratégie de travail avec ces ONG lors de projets afin de diminuer les résistances et les oppositions.*

*A cette fin, nous avons d'ores et déjà pris rendez-vous pour fin juin à la gravière Les Délices à Apples. La DGE y sera également présente, ceci ayant l'avantage de pouvoir parler d'une même voix.*

*Au niveau politique, le travail se fait au travers du groupe d'intérêt des députés qui est un relais important au sein des groupes parlementaires du Grand Conseil. Une délégation de votre comité a eu l'occasion également d'échanger avec le groupe des Verts ainsi que certains députés en direct. Ce travail d'information et de suivi des dossiers permet des avancées.*

*Quoi qu'il en soit, nous constatons que notre discours et notre position a toujours du mal à se faire entendre tant du politique que des ONG et encore plus du grand public. Et c'est notamment pourquoi nous avons prévu – avec la commission « communication » - nos journées portes ouvertes. Celles-ci devraient se dérouler - avec une année de retard - les 24 et 25 septembre ; les travaux sont en cours.*

*La communication et la veille stratégique étant des composantes indispensables pour valoriser nos activités, nous avons entamé la recherche d'un communicant pour améliorer notre présence médiatique et donner une vision positive de notre champ d'action. Vous trouverez plus de détails dans la note explicative relative à la proposition d'augmentation des cotisations annuelles. Seul un travail régulier et sur le long terme nous permettra de faire comprendre à la population vaudoise l'importance de notre industrie et que l'utilisation des ressources endogènes tout comme le traitement local des déchets de construction relève pleinement de l'effort que chacun fait en faveur de l'environnement.*

*J'aurais voulu ici ouvrir le débat sur ces points et je regrette vivement que cette « assemblée » doive, pour la deuxième fois, se dérouler de manière informatique et que nous n'ayons pas la chance de pouvoir interagir directement.*

*Afin que la discussion puisse quand même avoir lieu, je vous prie de bien vouloir adresser vos questions et remarques éventuelles au secrétariat par courriel d'ici le vendredi 28 mai, une bonne semaine avant l'ouverture du vote, de façon à ce que nous puissions y répondre de manière globale. Vous pouvez également m'atteindre par téléphone. Votre vote pourra être déposé entre le 8 et le 14 juin par formulaire électronique comme l'année passée.*

*Le comité prendra acte des résultats lors de sa séance du 15 juin et vous en fera part dans la foulée.*

**Secrétariat**

Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

**Adresse postale**

Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

*Enfin, je tiens à remercier Monsieur Laurent Guillet de son engagement au sein de notre comité et association et regrette son départ. Comme nous ne sommes pas dans une année électorale et que le comité comporte le nombre de membres requis statutairement, nous ne procéderons pas à une élection complémentaire cette année.*

*Un grand merci aux membres du comité pour leur engagement, réactivité, propositions et travail efficace afin de défendre constamment les intérêts de nos membres et de nos activités.*

*Dans l'attente de vous revoir toutes et tous dans un avenir proche, je vous souhaite un très bel été et vous remercie, au nom du comité, de votre confiance, de vos conseils et avis qui font grandir et enrichissent la vie de notre association.*

*Le Président, Jean Malcotti*

Aucun commentaire n'est apporté.

Décision : le rapport du président est adopté à l'unanimité (23 oui).

## **2.2. Comptes 2020, présentation, rapport des vérificateurs et adoption**

*Les comptes 2020 ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes ont été envoyé par courriel le 21 mai 2021.*

**Le Comité** remercie les vérificateurs des comptes, Messieurs Catellani et Roulin pour leur travail.

Aucun commentaire n'est apporté.

Décision : les comptes 2020 et le rapport des vérificateurs de comptes sont adoptés à l'unanimité et l'Assemblée générale donne décharge au Comité de l'AVGD pour l'exercice 2021 (23 oui)

## **3. Budget 2021, présentation et adoption**

### **3.1 Fixation des cotisations annuelles**

**Le Comité** vous propose d'augmenter les cotisations annuelles actuelles, à CHF 2'200.00 (actuellement CHF 1'500.00) par membre et par année

Depuis 2016, les cotisations annuelles de notre association se montent à CHF 1'500.00.-. Le comité de l'AVGD relève avec satisfaction le sérieux et la régularité de leur encaissement et vous en remercie.

Le Comité est et restera encore bénévole quand bien même ses membres consacrent de nombreuses heures pour animer l'association et défendre les intérêts de chacun. Les heures de secrétariat dépassent également de manière substantielle le forfait convenu avec le Centre Patronal.

Depuis plus d'année, le Comité est convaincu que notre association doit se doter d'un budget consacré à la communication. Une cellule de communication, issue d'une délégation du Comité, a été créée pour définir le contour des actions à mener.

#### **Secrétariat**

Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

#### **Adresse postale**

Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

Après analyse et réflexion, il s'avère que pour être efficaces, la communication doit être confiée à un spécialiste externe, l'AVGD n'ayant ni les ressources humaines, ni les compétences pour réaliser cela à l'interne.

Un cahier des charges a été établi afin de pouvoir faire un appel d'offres auprès de quelques communicants. La personne ou la société choisie devra rapidement prendre connaissance des difficultés et des réalités qui existent au sein de notre branche et apporter son expertise quant à la manière de réagir et de communiquer afin de promouvoir et défendre nos intérêts.

C'est pourquoi, le Comité souhaite désormais consacrer un montant annuel d'environ CHF 30'000.- pour la communication, montant qui ne peut être absorbé par le budget actuel. Aussi, pour le financer, le Comité vous propose donc de faire passer les cotisations de :

**CHF 1'500.00 à CHF 2'200.00.  
Soit une augmentation de CHF 700.-**

Le Comité est conscient que cette augmentation est substantielle et qu'elle demande un effort à chacun mais est convaincu de la nécessité de cette celle-ci pour le bien de l'association et pour la défense de nos entreprises et nos membres.

Aucun commentaire n'est apporté.

### **3.2 Adoption du budget 2021**

*Le budget 2021 a été transmis le 21 mai 2021 par courriel. Il est également toujours disponible auprès du secrétariat.*

Aucun commentaire n'est apporté.

Décision : Les cotisations annuelles 2021 sont fixées à CHF 2'200.00 par adoption à la majorité (21 oui, 1 non, 1 abstention). Le budget 2021 est adopté à l'unanimité (23 oui).

## **4. Mutations**

**Le Comité** annonce que les entreprises suivantes ont quitté l'AVGD en 2020 :

- Matthey-Petit SA à Bussigny

L'entreprise BGO SA (détails) a formulé sa demande d'adhésion à l'AGVD. Conformément aux statuts, cette demande d'adhésion est soumise à l'approbation de l'assemblée.

Aucun commentaire n'est apporté.

Décision : L'adhésion de BGO SA en tant que nouveau membre de l'AVGD est acceptée à la majorité (21 oui, 2 abstentions).

## **5. Divers et propositions individuelles**

Aucune remarque ou question n'a été transmise par les membres dans le délai imparti.

**Secrétariat**  
Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

**Adresse postale**  
Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52

## Agenda

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **15 septembre 2021**.

La séance de dépouillement des votes est levée à 10h15.

### ASSOCIATION VAUDOISE DES GRAVIERS ET DÉCHETS

Le président :



Jean Malcotti

Le secrétaire remplaçant :



Nicolas Walter

Ainsi fait à Paudex, le 15 juin 2021

**Annexe** : résultats des votes

#### Secrétariat

Route du Lac 2, 1094 Paudex  
Tél. 058 796 33 00

#### Adresse postale

Case postale 1215, 1001 Lausanne  
Fax 058 796 33 52